



n°28

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

DOSSIER



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Centre-ville : des rues à vivre

MARS ✦ AVRIL 2013

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

- **Dimanches**
24, 31 mars, lundi 1er avril et dimanches 7, 14, 21 et 28 avril :
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 17 mars**
Pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38

sommaire

3

L'éditorial de
Christophe Ferrari

4

Les temps forts
Les vœux, les balades de quartier, les expos, l'observation de Jupiter, les jeux d'échecs à la bibliothèque...

8

DOSSIER

Centre-ville :
des rues à vivre



13

Suivi de projets
L'option "sans viande" dans les cantines



14

Les nouvelles de la mairie
Mise en place de la concertation dans le cadre du PLU, les juniors associations, les jobs citoyens, le café social...

17

A votre service

18

A voir
Rugby : championnat d'Europe des - de 18 ans

19

L'agenda

20

La rencontre



Virginie Dechenaud

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyadjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
Les cent ans de l'US Deux-Ponts rugby

27

Bouquins
Mots fléchés

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | I | R | O | S | E | S | O | R | | |
| L | N | E | N | E | S | I | T | N | E | | |
| N | I | E | I | V | R | N | O | T | C | | |
| V | E | V | L | R | N | O | V | A | | | |
| H | L | V | W | O | S | E | D | V | L | E | |
| J | O | E | C | V | N | R | I | | | | |
| E | R | S | N | I | E | T | O | C | V | R | |
| T | S | E | N | E | I | R | S | E | T | | |
| E | V | L | T | E | V | I | T | E | I | | |
| L | E | T | I | R | E | L | S | T | N | | |
| B | S | E | T | E | I | E | T | I | O | L | |
| S | E | L | N | O | H | C | L | N | O | V | C |
| N | T | S | E | L | S | I | A | I | L | C | V |
| O | N | E | K | A | V | | | | | | |

L'INFORMATION MUNICIPALE



Prochaine parution :

Sur le pont
N°28 / paru
mars 2013

Sur le pont
N°29 / à paraître
mai 2013

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Toutes les publications de la ville peuvent être téléchargées



SUPPLEMENT

Construire ensemble une ville à vivre
Pour comprendre le PLU et prendre date.
Dans vos boîtes aux lettres ou dans les services et accueils de la ville.



Refonder l'école

L'éducation a toujours été une priorité de la municipalité de Pont-de-Claix. Depuis 2008, nous avons fait le choix d'affecter des moyens supplémentaires aux politiques en faveur des enfants avec une extension du périscolaire le soir, avec une volonté affirmée d'une restauration de qualité bio et en circuit court, avec un nouveau projet éducatif local fédérant toutes les énergies en faveur de nos enfants, en renégociant la délégation de service public pour plus de qualité dans les centres de loisirs, avec la création d'Euréka, école municipale des sports, des arts et des sciences. Nous avons fait ces choix, budgétaires, politiques, parce qu'ils nous semblent indispensables pour aider une nouvelle génération à appréhender la vie avec le maximum d'atouts.

C'est pourquoi je suis satisfait que le gouvernement ait fixé comme priorité l'éducation. L'annonce d'une refondation de l'école est une bonne nouvelle pour les familles, les intervenants et les équipes pédagogiques. Déjà, nous pouvons voir la différence, et surtout nous savons que nous allons voir la différence dans les années à venir. Je me suis toujours battu, avec la majorité municipale, contre les suppressions de moyens et d'effectifs dans notre commune et plus largement. Aujourd'hui, parce que le gouvernement a choisi d'aller clairement dans une logique de recrutement et de renforcement, je suis confiant !

La refondation de l'école est nécessaire pour l'avenir de nos enfants et de notre pays. Des moyens supplémentaires sont d'ores et déjà affectés, et cela va s'amplifier. Mais le gouvernement souhaite aussi travailler sur la formation des enseignants - mise à mal ces dernières années - par la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, par la mise en avant de la culture, des sports, des nouvelles technologies de l'information et de la communication d'ores et déjà fortement engagée par la ville. Mais la question se pose aussi des rythmes scolaires.

Sur ce dernier point, comme vous le savez probablement, le gouvernement a proposé d'engager - dès septembre 2013 - une réforme du rythme scolaire hebdomadaire à la charge majoritairement des collectivités. Nous sommes favorables à cette évolution. Elle fait consensus entre les médecins et les spécialistes de l'éducation sur le rythme de l'enfant. Néanmoins, Pont-de-Claix bénéficie aujourd'hui d'une structuration locale très importante pour les enfants, dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Par enfant, notre commune, par choix, est celle qui engage le plus de dépense communale pour l'éducation ou le loisir de nos enfants de l'agglomération grenobloise. Cette organisation est importante. Une réforme trop rapide risquerait de la mettre à mal. C'est pourquoi j'ai proposé au conseil municipal (qui l'a accepté par 32 voix pour une abstention) d'engager une concertation locale qui réunirait parents, intervenants, enseignants, associations et partenaires, afin de définir la meilleure méthode pour mettre en œuvre dans la sérénité la semaine de 4 jours et demi à Pont-de-Claix dès septembre 2014. Le gouvernement a d'ailleurs prévu que les communes qui le souhaitent puissent s'engager en 2014, et c'est le choix de très nombreuses communes.

Cela aura un coût pour la commune, c'est vrai. Mais je souhaite que ce coût soit intégré dans le budget communal sans augmentation de la fiscalité. Nous devons faire des choix, et assumer nos priorités. L'éducation de nos enfants en est un. Je l'assumerai donc avec ma majorité municipale sachant que nous faisons un choix important et que nous confortons ainsi la volonté de notre commune d'accompagner cette noble mission qu'est l'éducation des prochaines générations ●

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de Grenoble
Alpes Métropole

18
FÉV.

Signature d'un protocole entre Sirocco et numéricâble



Le Syndicat intercommunal pour les réseaux de communications électroniques de l'agglomération (Le Sirocco) a signé avec Numéricâble un accord en faveur du très haut débit sur les six communes adhérentes. Les 45 000 habitants des villes de Pont de Claix, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Gières et Poisat vont bénéficier d'un débit jusqu'à 10 fois supérieur à celui de l'ADSL, qui permet un multi-équipement en haute définition (télévision HD et 3D, internet en très haut débit, téléphonie HD), grâce à un boîtier tout-en-un. Maxime Ninfos est vice-président du Sirocco, dont sont membres également Christophe Ferrari et Ali Yahiaoui. Sam Toscano représentait le maire excusé à la conférence de lancement.

16
JAN.



Echecs à la bibliothèque

À l'initiative de l'association Ass'Idem, la bibliothèque Aragon accueillait deux champions pour des parties d'échecs en simultané : Mihal Cociere était opposé à 8 adultes, et Anouk Saïah, championne de l'Isère 2012-2013 en catégorie Minime, jouait sur 8 plateaux différents contre des enfants. L'occasion de constater que les échecs s'adressent à tous.



16
JAN.

Observer Jupiter

Une quarantaine de Pontois ont défié le froid et les éléments pour participer à l'animation organisée sur le parvis de l'Amphithéâtre. Des scientifiques impliqués dans le projet Arts-Sciences ont mis leurs télescopes à disposition des habitants pour observer Jupiter. À l'intérieur, boissons chaudes et galettes des rois réchauffaient les participants, qui pouvaient également bénéficier des explications scientifiques des astronomes de l'Institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble.



Voeux du maire aux acteurs locaux

Le foyer municipal affichait salle comble pour la cérémonie des vœux du maire aux acteurs locaux. Aux côtés des dirigeants associatifs, des commerçants et artisans de la commune et autres partenaires, on notait la présence remarquable de personnalités : Marc Baietto, président de Grenoble-Alpes métropole, Brigitte Périllé, conseillère générale du canton de Vif et le commandant Torrisi de la gendarmerie de Grenoble. Entouré de nombreux élus, le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari a évoqué l'avancement des projets du mandat et les réalisations de l'année 2012, avant de renouveler ses vœux en 2013. « Nous devons être unis, solidaires, animés de cette même envie de faire bouger notre ville et de défendre cet extraordinaire patrimoine qu'est le service public. Soyons optimistes, résolument ».

www.ville-pontdeclaix.fr

Expo Alex Clérino

Des sculptures en acier, réalisées à partir d'éclats d'obus, et des gravures, c'est ainsi que le Stéphanois Alex Clérino figure « la condition humaine ». L'octogénaire arpente la montagne pour trouver lui-même sa matière première : « cet acier, né

dans la fraction de seconde de l'explosion, impose le respect et nous questionne ». Le maire Christophe Ferrari et Sam Toscano, adjoint à la culture, étaient présents lors du vernissage de l'exposition présentée aux Moulins de Villancourt.



9 FÉV.

+ www.ville-pontdeclair.fr

25 JAN.

Marianne Colombier au péricolaire



Pas moins de 300 élèves des élémentaires de Pont de Claix ont pu assister au spectacle chanté de Marianne Colombier, accompagnée de Dominique Regef, au foyer municipal, pendant le temps périscolaire de midi. La chanteuse donnait deux jours plus tard et devant un public d'adultes un récital à l'Amphithéâtre.

25 JAN.

Semaine allemande

Le 22 janvier 1963 Charles de Gaulle et le chancelier allemand signaient le traité d'amitié franco-allemand, dit Traité de l'Elysée, qui vise au rapprochement des peuples des deux pays, notamment par le biais de la jeunesse et de l'apprentissage des langues. Pour fêter ses 50 ans, l'association pontoise Culture et tradition France-Allemagne proposait un goûter et la projection d'un film aux enfants du péricolaire (notre photo : Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire à la rencontre des élèves). En 2014, Pont de Claix et Winsen fêteront leurs 40 ans de jumelage.



2
FÉV.



Balade aux papeteries

Une dizaine de riverains des Papeteries étaient présents lors de la visite de quartier organisée avec les élus, notamment le maire Christophe Ferrari, le 1er adjoint Sam Toscano, Maxime Ninfosi, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne, Maurice Alphonse et Alain Soler, conseillers municipaux délégués aux relations avec les habitants et Jacqueline Blanchard conseillère municipale chargée de l'embellissement et du fleurissement. Les questions relatives à la réhabilitation des logements par Actis et au devenir des terrains communaux ont été évoquées.

29
JAN.



Signature convention EHPAD/pharmacies

Jusqu'à présent, les cinq pharmaciennes des quatre pharmacies de Pont de Claix livraient l'EHPAD Irène Joliot-Curie, pour les traitements destinés aux résidents. En ce début d'année, une nouvelle convention élargit leur rôle à la préparation des médicaments. Ce transfert de charges permettra aux personnels infirmiers de l'EHPAD de gagner du temps pour d'autres missions. Pour les officines, cela signifie un suivi plus étroit des prescriptions et des patients. La signature officielle a eu lieu en présence du maire, président du CCAS, de Hervé Havre, adjoint aux solidarités et des représentantes des officines.

Centre-ville : des rues à vivre

LES RUES, LES PLACES, LES JARDINS ET LES SQUARES, SONT PAR EXCELLENCE LE LIEU DES ÉCHANGES, DES RENCONTRES ET DOIVENT OFFRIR À CHACUN LE BIEN ÊTRE QU'IL EST EN DROIT D'ATTENDRE : QUALITÉ, CONVIVIALITÉ, CALME, PROPRIÉTÉ, SÛRETÉ.... L'ESPACE PUBLIC QUI EST UN BIEN COMMUN DOIT POUVOIR ÊTRE PARTAGÉ ENTRE TOUS, OÙ LA NATURE A TOUTE SA PLACE... LE PROJET DE CENTRE VILLE À PONT DE CLAIX RÉPOND À CETTE EXIGENCE POUR SES HABITANTS, ET S'APPUIE SUR UNE DOUBLE NÉCESSITÉ : D'UNE PART RE-DONNER DE LA VIE AU COEUR DE VILLE, À CE ET CEUX QUI L'ANIMENT : LES COMMERCE ET COMMERÇANTS ; ET D'AUTRE PART CONSIDÉRER LA COMMUNE COMME UNE "ENTRÉE URBAINE" À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION, PORTEUSE DE GRANDS PROJETS D'AGGLOMÉRATION : CITÉ DES ARTS ET DES SCIENCES, GARE MULTIMODALE, DIVERSIFICATION DES SERVICES PUBLICS, CEINTURE VERTE, ETC... DANS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE...



UN PROJET QUI SERA DISCUTÉ

Pour un cœur de ville apaisé : toute la moitié est de la place du 8 mai 1945 pourrait être livrée aux piétons, aux terrasses et à la flânerie...

Le projet de requalification des rues et places du centre ville crée un espace public partagé et animé, il en propose un partage harmonieux et fluide qui fait la place aux promeneurs à pieds ou à vélos ; le stationnement est maîtrisé donc redistribué, l'accessibilité aux équipements publics et aux commerces en est une préoccupation constante, des zones de rencontre créent la convivialité, l'environnement paysager est valorisé.

Du projet urbain au centre-ville

La municipalité a réfléchi dès 2009 à un projet pour la ville qui projette Pont de Claix dans 20 ans et la transformerait en profondeur : logements, équipements, cadre de vie, transports : « Nous avons missionné un cabinet d'études pendant près d'un an, explique le maire Christophe Ferrari, pour un résultat très intéressant : il pose les bases d'un développement de notre commune à l'horizon 2025 et a été largement formalisé en conseil municipal par la délibération cadre "projet urbain 2010-2025" (1) ».

Conformément à ses grands principes « la municipalité s'est inscrite dans une logique d'achat foncier offensive et a adopté une stratégie de maîtrise foncière communale qui servira de levier pour organiser et planifier un développement urbain de qualité au service de tous les pontois... ». Aujourd'hui c'est dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) que le travail de fond et de prospective se poursuit (voir p.14) ●

(1) conseil municipal du 23 septembre 2010, à lire sur le site www.ville-pontdeclaix.fr.

Une polarité forte au carrefour des 3 sud

"Il faut désormais penser Pont de Claix comme une ville du 21^{ème} siècle, explique le maire, comme la nouvelle centralité structurante des territoires des cantons de Vif et du Trièves, de la Matheysine et du Pays Vizillois, au carrefour des 3 sud ; une grande partie de la commune est aujourd'hui identifiée comme un espace préférentiel de développement à l'échelle de la région urbaine grenobloise, il fallait donner vie à une nouvelle ambition pontoise". Pont de Claix devient une commune de première couronne d'agglomération et présente un potentiel important de densification-renouvellement urbain répondant aux objectifs du schéma de cohérence territoriale (le SCOT adopté en décembre 2012) en termes de lutte contre l'étalement urbain. L'annonce par le préfet du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) pour la fin de l'année 2013, celle de l'arrivée pour 2017 de la ligne A du tram à Flottibulle, le lancement du Plan local d'urbanisme et son chapelet de réunions de concertation, de consultation de la population sont autant de petits cailloux blancs sur le chemin du retour à la vie pour Pont de Claix.



Une centralité à l'échelle de la ville, tournée vers l'agglomération

La municipalité a saisi plusieurs opportunités pour répondre à la double exigence de redynamiser le centre et tourner la ville vers son futur; la réorganisation de ses services a conduit le Pôle emploi, établissement public à caractère administratif, issu de la fusion entre les Assedic et l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), à s'intéresser au bâtiment en bordure de l'avenue du Maréchal Juin qui abritait la Maison des Sociétés pour y installer une agence dans le cadre de la réorganisation de ses services; l'accueil de la municipalité a été plus que favorable puisque par délibération de juillet 2011 elle se dit "consciente de l'intérêt réel que peut apporter à la population cette réalisation tant en matière de service public que de création d'emplois": le Pôle annonce l'arrivée de plus de 40 emplois dont 10 créations. Ce qui ne manquera pas de susciter une certaine dynamique dans le secteur, d'autant que le promoteur s'engage à prendre en charge les aménagements extérieurs "compatibles avec (votre) volonté d'embellissement de la ville, de besoin de stationnement et liaisons piétonnes tel que définit dans les grands enjeux de (votre) projet urbain". C'est ainsi que la création d'un parking privatif accompagne la rétrocession à la ville d'espaces publics aménagés par le promoteur, comprenant un parking de 27 places. (Coût de la transaction : 900 000 euros).

CEMEA et ADPA : deux associations au rayonnement départemental s'ancrent à Pont de Claix, un plus pour le centre et pour les Pontois



Très connus pour-entre autres, préparer au brevet d'aptitude à fonction d'animateur (BAFA) les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) mouvement d'éducation nouvelle, association d'éducation populaire, et organisme de formation professionnelle sont porteurs depuis plus de 70 ans, d'une large expérience sociale et collective. A l'étroit dans leurs locaux fontainois, la direction régionale a trouvé chaussure à son pied dans l'ancienne Maison des sports : avec le gain d'un loyer (25 000 euros par an) mais aussi le bénéfice pour

la ville, de coopérations futures en faveur de la formation de jeunes pontoises et pontois. Quant à l'association pour l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA), elle a trouvé refuge depuis juin 2012 rue Benoit-Jay dans les anciens locaux d'Alfa 3A qui gère les centres de loisirs (plus rationnellement relogée dans le bâtiment de la maison de l'enfance, place Michel Couëtoux). Là aussi, l'attention de la ville porte sur la contribution que peut apporter l'ADPA (plus un loyer annuel de 12 000 euros) au développement d'activités d'intérêt public sur son territoire.

Développer un cadre et un environnement attractifs

Le centre de Pont de Claix a une histoire, si son approche est essentiellement industrielle (les papeteries, la plate-forme chimique) elle s'articule aussi autour des richesses naturelles du parc Borel et du château d'eau. Le projet de ville fait un sort à l'un et à l'autre. Le premier intègre un projet de ceinture verte qui ferait entrer la nature en ville en prolongeant jusqu'au parc Borel un projet d'aménagement des berges du Drac; le second se concrétisera dès le 13 juillet prochain par la valorisation du château d'eau, retapé et spectaculairement mis en lumière ●

Ecole, commerces de proximité... Répondre aux besoins essentiels et quotidiens des résidents

Les travaux qui commencent au printemps 2013 concernent les **rues du Dauphiné, de la République, Parmentier et Benoît-Jay** : le groupe de bâtiments anciennement occupés par la Maison des Sociétés et les pompiers appartient désormais à un promoteur qui agit pour le compte du Pôle emploi Claix-Grenoble Mangin qui devrait s'y installer à l'automne. Les usages piétons sont favorisés avec la constitution de parcours de promenade et de lieux de repos végétalisés (de la résidence Thévier et de Pôle emploi). La clôture de la résidence Thévier est détruite et le parking devient public (24 places) ; la **rue Parmentier** et les abords de la résidence Thévier et des services publics constituent une aire piétonne accessible aux seuls véhicules autorisés : notamment le bus scolaire qui accède ainsi à un quai dédié devant l'entrée de l'école. La fusion des deux écoles "Taillefer" et "Centre bourg" devenues une seule école Jules Verne a été une des premières réalisations conçues comme intégrant le réaménagement du centre ville. Un beau parvis permettra aux enfants de s'ébattre en toute sécurité à la sortie de l'école Jules Verne en lieu et place de l'actuel parking qui fait place nette au bus de transport scolaire et à une voie de desserte des habitations des rues Parmentier et du Dauphiné. La **rue de la République** devient piétonne.

Le Coût prévisionnel de la 1^{ère} tranche de travaux réalisée en 2013 s'élève à 598 000 euros.



Centre-ville : favoriser la dynamique commerciale



La ville vient de signer une convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble (CCI). Elle doit conduire à un état des lieux et un diagnostic complet du fonctionnement des commerces en centre ville. Le but étant d'accompagner commerces et commerçants dans les changements qui s'opèrent (stationnement, accessibilité) pour leur plus grand intérêt ainsi que celui de leur clientèle. Dynamiser le centre ville, dans l'esprit des élus municipaux c'est aussi et surtout favoriser le commerce et mettre à profit les travaux envisagés pour développer des projets avec l'aide de la CCI et le soutien de la ville qui s'engage auprès de la chambre consulaire à hauteur de 35 000 euros. La première étape sera une enquête conduite d'ici le mois de juin auprès de la population pour sonder ses comportements vis à vis du commerce local ; la deuxième étape s'adressera aux commerçants eux-mêmes qui seront interrogés individuellement.

Deux réunions sont programmées en présence le maire qui présentera l'enquête aux commerçants.



Centre-ville / l'espace public

La rupture de plus en plus fréquente au fil des années entre l'espace privé – intime- de son logement et l'extérieur est largement battu en brèche par les règles, qu'elles soient d'usage ou règlementaires : on doit balayer devant chez soi, dégager la neige, élaguer les arbres ou arbustes qui empiètent ... l'espace dit « public » est censé être un lieu d'échange : et c'est bien à une sorte de reconquête que l'on assiste lorsqu'une table, dont les convives sont les voisins, est dressée en bas de chez soi, là où tout aussi légitimement on gare sa voiture. La voirie est un espace public destiné à relier les êtres humains et à leur apporter des biens et des services. La rue et la route ne se justifient que par les services qu'elles offrent à la collectivité, qui en définit les règles d'usage. Ainsi, une circulation dite de transit, qui a pour seul but de traverser au plus vite certains secteurs, rend inconfortable la marche, dissuade l'usage des modes de circulation douce et ne facilite pas plus la vie de quartier que l'approvisionnement auprès du commerce local. Refaire de l'espace public un lieu de vie en commun, donner à chacun l'envie de l'investir positivement, tel est l'intention du projet de ville dont celui de requalification des places et rues du centre, caractérisé par la volonté de renforcer la dynamique commerciale.

*Refaire de
l'espace public
un lieu de vie
en commun*

Centre-ville : la concertation

La rue de Stalingrad, la place Salvador Allende, les rues Bizet, Marcelline ou Paul Breton font partie du périmètre qui a été défini lors de la visite du maire dans le quartier Taillefer- Marcelline. Elle a donné lieu à la création d'ateliers publics urbains (APU) tels qu'ils ont été conduits sur le secteur Iles de Mars-Olympiades pour aboutir aux aménagements en cours, concernant les stationnements, les aires de jeux ou les espaces de convivialité sur ce secteur. Deux **ateliers publics urbains** se sont déjà tenus dans les locaux associatifs de l'ancienne école Taillefer. Des questions ont pu être posées (l'avenir des bâtiments de l'école privée ?) des problèmes soulevés (le stationnement dans la rue de Stalingrad), un état des lieux a pu être dressé ; des rendez vous sont pris pour poursuivre le travail de concertation, il recoupe en partie les préoccupations du centre ville et seront autant d'occasions d'ouvrir la discussion sur le projet de requalification. Parallèlement, de traditionnelles réunions publiques seront proposées pour avancer sur le projet.

Centre-ville / Les tranchées



Espace « libre » dans les villes, géré collectivement, l'espace public a fait la place aux différents réseaux de distribution : notamment par les rues, grâce auxquelles on accède le plus facilement aux utilisateurs, usagers et habitants. Certains réseaux doivent forcément se situer en profondeur : l'assainissement pour des raisons techniques, l'eau potable pour des raisons de préservation de la température, le chauffage urbain pour des raisons de sécurité. Si les réseaux de téléphone ou d'électricité (par opposition aux premiers, qualifiés d'humide, ils sont dits « secs ») peuvent être accrochés sur

des poteaux ou en façade, ils tendent de plus en plus à être enfouis, de même que les fibres optiques pour, par exemple, les télécommunications à haut débit.

À l'occasion du chantier du centre-ville, les câbles aériens France Télécom et Numéricable rue du Dauphiné, ERDF et éclairage public rue de la République et avenue du Maréchal Juin devraient être enfouis.

Une des premières étapes de la réalisation du projet requalification des rues et places du centre-ville a consisté à interroger les concessionnaires du sous-sol : La Métro (pour l'assainissement), EADF électricité, le Sierg pour l'eau,

GRDF le distributeur de gaz naturel. La Métro qui a pour mission d'entretenir les ouvrages d'assainissement public collectifs, mettra à profit la réalisation du chantier de Pont de Claix pour vérifier l'état de l'importante conduite d'assainissement qui depuis Vizille suit l'avenue du Maquis de l'Oisans et traverse toute la commune jusqu'à Grenoble.

Les routes du domaine public routier appartiennent soit à l'État (RN, routes nationales), soit au Département (RD, routes départementales) soit à la commune (VC, voirie communale) ●

Centre-ville / le chantier "furtif"

Les entreprises sont invitées par le marché qui les lie à la ville, maître d'ouvrage (1) à assurer la présence sur site d'une personne parfaitement identifiée à laquelle les riverains peuvent s'adresser ; ces derniers devraient également être destinataires d'une note hebdomadaire précisant les opérations de la semaine, les impacts en termes de circulation des véhicules et de cheminements piétons.

(1) le bureau d'étude qui a conçu le projet est le maître d'œuvre : le maître d'œuvre est un prestataire, personne physique ou morale, qui, pour sa compétence technique, est chargé par le maître de l'ouvrage (la ville) de diriger et de contrôler l'exécution des travaux et de proposer au maître de l'ouvrage leur réception, de vérifier la facturation de l'entreprise... Une fois le programme et l'équipe définis, les phases suivantes se déclinent selon la loi sur le Maîtrise d'Ouvrage Publique sur plus d'un an : études d'avant-projet : 3 mois en fonction de la taille du projet • études de projet : 3 mois en fonction de la taille du projet • élaboration du dossier de consultation des entreprises : 2 mois • procédure de lancement de consultation des entreprises (marchés de travaux sur appel d'offres) et désignation des lauréats : 6 à 8 mois • engagement financier et notifications des marchés : 2 mois.



Travaux de canalisation sur la route de Vizille en 1873

21 mars 1873.

Pose des tuyaux de fontaines de Grenoble.



Le maire Christophe Ferrari accompagne régulièrement Corinne Grillet dans les cantines de la ville : ici à Villancourt le 21 février dernier.

Un sans-faute pour le sans viande

« C'est une belle réussite » dit avec un large sourire Corinne Grillet : l'adjointe au maire de Pont de Claix en charge de l'éducation populaire se trouve en effet bien récompensée des efforts qu'elle a déployés : les cantines des écoles après avoir adopté le bio, pris le parti des producteurs locaux et des produits frais, ont réussi sous son impulsion le pari du repas sans viande. Après une phase d'expérimentation lancée à la fin de l'année scolaire 2011-2012, le « sans viande » est proposé en même temps que le repas dit « traditionnel » et le « sans porc » dès la rentrée de septembre : 139 des 645 enfants inscrits le choisissent, soit près de 22 %. L'organisation suit. Onze « satellites » (le terme est consacré) répartis dans les écoles sont livrés quotidiennement par la cuisine « centrale » qui confectionne les repas ; Corinne Grillet explique : « une quantité non négligeable de viande que les enfants n'avaient pas

mangée revenait chaque jour des cantines, c'est pourquoi nous nous sommes décidés à tenter l'expérience du repas sans viande au mois de juin dernier avant de le proposer en 3^{ème} option au moment des inscriptions ; les retours des parents sont très positifs, il est rassurant pour eux d'avoir le choix ; pour moi, l'équilibre alimentaire de tous les enfants ne dispense pas d'être à l'écoute des familles et la cuisine collective doit pouvoir apporter des réponses individuelles ». En l'occurrence l'« équilibre » résulte du délicat travail mené par le tandem qui préside aux destinées de la cuisine centrale et formé par le chef et la diététicienne pour offrir aux enfants du poisson (2 fois par semaine !), des œufs et des légumes riches en protéines. Après s'être préoccupée du contenu des assiettes, la mairie va s'atteler au réaménagement des locaux pour un plus grand confort des enfants. Cette évolution, bien que coûteuse, sera nécessaire dans les années à venir ●

TRAVAUX

Place nette pour le futur

La ville ayant acheté le garage du coin de l'avenue Charles de Gaulle et du Cours Saint André, elle en a commandé la destruction ; la place est aujourd'hui nette pour le prolongement de la ligne A de tram jusqu'à Flottibulle en 2017, l'arrivée du tram E, puis la gare d'échange multimodale (bus, tram, gare et parking relais).



Un chantier se termine

Avant l'été, les travaux de la future maison des associations et de l'économie sociale et solidaire seront terminés : l'inauguration des lieux est même prévue pendant la tenue du Forum des associations le premier week-end de septembre.



Ligne A jusqu'à Flottibulle à l'horizon 2017 : la concertation lancée par le syndicat mixte des transports en commun (SMTC) se tiendra entre le 18 mars et le 18 avril. Une réunion publique est prévue le jeudi 18 avril à 18h30, à l'école élémentaire Jean Moulin. La Maison de l'habitant accueille une exposition et un registre y sera ouvert pour recueillir les observations.

Maison de l'Habitant, av. des Iles de Mars. tél. 04 76 29 86 29

PLU : LA CONCERTATION SE MET EN PLACE

Elle aura pignon sur rue tout au long de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme : la concertation requiert l'avis des habitants et les associe aux décisions. Imposée par la loi s'agissant du plan local d'urbanisme (PLU) elle est aussi un formidable moyen d'action citoyenne pour et dans la ville.

Selon les dictionnaires "concerter", c'est préparer une action en commun. Le verbe a aussi une forme réciproque "se concerter" qui signifie préparer ensemble un projet, s'entendre pour agir. La concertation, c'est donc, dans le champ du politique ou de l'économie, un échange d'idées en vue de s'entendre sur une attitude commune. Or les habitants d'une commune ont déjà en commun d'occuper le même territoire et de bénéficier des mêmes services.



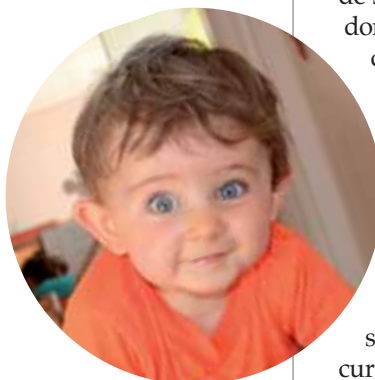
1^{ère} réunion thématique : la ville durable, la ville des proximités, la ville à plusieurs échelles, mardi 16 avril à 18h à la Maison de l'Habitant

Toit, toi et moi font loi

La phase de concertation imposée précisément par la loi et qui vient de s'ouvrir en préalable à l'élaboration du Plan local d'urbanisme aura donc pour objet principal, dans un premier temps d'interroger toutes les composantes de cette réalité territoriale découpée en 4 secteurs. Interroger d'abord les habitants sur leur façon de vivre la ville, leurs besoins, leurs attentes. Interroger aussi, à travers les représentants d'organismes ou d'institutions, la réalité du territoire, faite de réglementations et d'obligations, de contraintes naturelles ou imposées. Interroger enfin les politiques, car la commune c'est aussi la plus petite entité administrative dirigée par un maire et un conseil municipal. Le travail s'effectue dans le cadre d'ateliers réunis sur de thèmes ou sur des problématiques de quartier. Une plaquette de présentation est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres, elle est disponible en téléchargement sur le site www.ville-pontdeclaix.fr.

Pour tout renseignement :

service de l'urbanisme 04 76 29 80 55 + www.ville-pontdeclaix.fr



En plus des modes de garde (plaquette disponible dans les accueils et équipements publics, sur le site www.ville-pontdeclaix.fr) les tout petits ont une vie à Pont de Claix...

DU SAMEDI 16 AU VENDREDI 22 MARS

TOUT POUR LES TOUT PETITS

"1, 2, 3... Grandir à petits pas" c'est sous cet intitulé que depuis 3 ans la ville de Pont de Claix consacre toute une semaine aux tout petits et à leur famille.

Il s'agit pour la conseillère municipale en charge de la petite enfance, Sandrine Brachet, entourée de toute l'équipe des professionnels des crèches et haltes garderies de proposer des temps de rencontre, d'échange et de détente qui soient partagés entre parents et enfants, parents et professionnels, qui soient éducatifs et ouverts sur des pratiques artistiques, qui soient instructifs pour tous. Ainsi un atelier d'art plastique ou un parcours sonore proposé par l'école de musique Jean Wiener sont ouverts aux enfants accompagnés de leurs parents, mais pas seulement : en 2012, la dramaturge italienne, Anna Fascendini, a répondu à l'invitation de la municipalité en travaillant avec les crèches et deux écoles maternelles pour la création du spectacle « S-CATéNàTI » qu'elle donnera dans le cadre de la 3^{ème} édition d'« 1, 2, 3... Grandir à petits pas ». La résidence pontoise de sa compagnie - le théâtre Scarlatine, a donné lieu à un reportage photographique que l'on pourra voir durant toute la semaine et au-delà, dans différents lieux (l'Amphithéâtre, Flottibulle, la bibliothèque, crèches et multi-accueil...). Exposition aussi, mais d'un tout autre genre, « Pomelo l'éléphant rose » est spécialement conçue pour les enfants auxquelles elle propose un espace d'émerveillement où tout s'offre à leurs regard, toucher, goût... et curiosité ! Enfin, pour assouvir la soif de connaissances des plus grands, parents et éducateurs, la désormais traditionnelle conférence sera tenue par Sophie Kern, chercheuse et professeure d'université sur le thème de l'importance de la relation parent-enfant dans l'acquisition du langage (le mardi 19 mars à 19h30 à l'Amphithéâtre, entrée libre).

Programme complet

sur www.ville-pontdeclaix.fr

Inscriptions aux ateliers : 04 76 29 80 65

PAS DE HAUSSE POUR LES IMPÔTS LOCAUX !

Le conseil municipal réuni le 14 février dernier a décidé de maintenir les taux d'imposition communaux pour 2013 au niveau de 2012. Donc pas d'augmentation. Rappelons que dans un souci d'équité et de justice fiscale les élus avaient choisi en 2011, de compenser la perte du bénéfice de la taxe professionnelle en alourdissant la contribution demandée aux propriétaires (foncier bâti) au profit d'un allègement de la taxe d'habitation. Cette décision a eu pour effet d'augmenter le produit fiscal de la commune tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages. Plus de 50% des Pontois ont vu une baisse de leurs impôts locaux, et les 50 autres une relative stabilité.



AVIS DE RECHERCHE

Des mamies trico-teuses sont à la recherche de laine pour réaliser des vêtements pour enfants. Si vous avez des pelotes de laine en reste dans vos placards, vous pouvez les apporter à Beau Site le jeudi après midi ou dans un des centres sociaux Jean Moulin ou Irène Joliot-Curie.

RÉUNION PUBLIQUE

Ligne 13 : Une réunion publique se tiendra en présence de Michel Issindou, président du SMTC, Renzo Sulli maire d'Echirrolles et Christophe Ferrari maire de Pont de Claix le Jeudi 4 avril à 18h à la Maison de l'Habitant, avenue des Iles de Mars.

POUR LES ASSOCIATIONS

La ville de Pont de Claix a le souci de valoriser le travail des associations tout en dynamisant la vie de la commune en organisant avec elles et pour elles des temps forts propices à la rencontre : comme l'an dernier, une journée de détente organisée en collaboration avec l'Amicale des pêcheurs permettra aux élus d'inviter les acteurs du monde associatif pontois à un temps de convivialité (le samedi 1er juin prochain). En attendant, les associations utilisatrices des équipements sportifs de la ville sont invitées à se former, avec les sauveteurs secouristes pontois, à l'usage des défibrillateurs qui seront installés tout au long de l'année dans les complexes sportifs.

Vendredi 5 avril de 18h à 20h et samedi 6 avril de 9h à 12h,
à l'espace Taillefer et au foyer municipal

Pour plus de renseignements : service des sports et de la vie associative : 04 76 29 80 77

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Le conseil municipal du 14 février a exprimé à l'unanimité le vœu de reporter à la rentrée 2014-2015 la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, afin de disposer de tout le temps nécessaire à la concertation avec les parents, les enseignants et tous les éducateurs.



Loto à Beau site dans le cadre du Café social

LE CAFÉ SOCIAL, C'EST QUOI ?

D'abord, une mission et un objectif : accueillir les personnes âgées, notamment de vieux migrants, dans un espace de sociabilité, convivial et chaleureux, les écouter, soulager leur détresse, les sortir de l'isolement, les aider dans des démarches

quotidiennes pour faciliter l'accès aux droits et assurer une veille sociale sur des situations susceptibles de se dégrader. Voilà une des missions du CCAS de la ville de Pont de Claix qui a engagé un partenariat avec l'association grenobloise Pays'ages pour ouvrir au café social et à celles et ceux qui pourront le fréquenter, les portes de Beau Site, le local déjà pratiqué par les associations de retraités. Au programme : tout ce qui peut fonder le lien social, favoriser l'écoute, impulser l'échange. C'est par exemple en ce mois de janvier, par un loto que les « cordialités » ont été ouvertes. Le café social ouvre ses portes tous les lundis de 14h à 18h.

Pour tout renseignement : CCAS 04 76 29 80 20

NOUVELLE ADRESSE

L'adresse postale de la mairie a changé, les courriers doivent désormais être libellés comme suit :
commune de Pont de Claix,
place du 8 mai 1945
CS 3001 38801
le Pont-de-Claix cedex.

RÈGLEMENTATION

L'autorisation de sortie de territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant peut voyager à l'étranger avec : soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse), soit son passeport, soit son passeport accompagné d'un visa.
En savoir plus : vosdroits.service-public.fr/particuliers

PONT DE CLAIX : PÔLE RESSOURCE DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

La nécessité pour les communes de l'agglomération grenobloise de développer leurs échanges et de capitaliser leurs expériences en matière de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) a pris la forme d'un pôle « ressource » situé à la Maison de l'Habitant de Pont-de-Claix et animé par elle. Ce pôle ressource est avant tout un réseau constitué des techniciens des villes (services politique de la ville et rénovation urbaine, habitat, environnement, collecte des ordures ménagères et tri sélectif), des professionnels des bailleurs sociaux, des fédérations de locataires, des habitants et d'élus. Le réseau se réunit en plénière 2 à 3 fois par an et propose régulièrement des

temps d'échanges de pratiques, de réflexion et de mutualisation. Il s'agit, selon Alain Soler conseiller municipal délégué à la GUSP de Pont de Claix de « permettre aux habitants, aux bailleurs sociaux et aux collectivités de dialoguer et contribuer à l'amélioration des conditions de logement et de cadre de vie dans les quartiers populaires de l'agglomération ; c'est à cette nécessité que répondent les dispositifs de gestion urbaine et sociale de proximité : répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants en butte aux dégradations, aux incivilités tout comme aux augmentation des charges ». C'est par convention que les différents partenaires contribuent au fonctionnement du pôle ressource : La Métro, la

Région Rhône Alpes, l'association des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le conseil général de l'Isère et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais. La Maison de l'Habitant est également un pôle urbain de services de proximité qui réunit en un même lieu les fonctions d'information et d'orientation des acteurs le logement social sur l'agglomération. Pour Pont de Claix, plusieurs bailleurs sociaux sont présents de manière permanente (SDH, OPAC38, ACTIS, LPV) ainsi que les associations et fédérations de locataires, les associations de quartiers, les copropriétés...

Renseignements :
Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
tél. : 04 76 29 86 29
maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr
www.centreressources-gusp.org

JEUNES ET CONTENTS D'ÊTRE PONTOIS !

Bien utile pour encadrer les activités des enfants en centre de loisirs ou centre aéré (ou encore sur le temps périscolaire) le Bafa a pour certains un coût prohibitif, entre 700 et 1200 euros ; la ville de Pont de Claix a décidé d'attribuer une aide pour financer cette formation auprès des jeunes de 17 à 21 ans : il ne

suffit pas d'en faire la demande, il faut aussi défendre son projet devant un jury d'élus et de professionnels de l'animation. Enfin, les jeunes pourront encore profiter cette année des dispositifs qui les aideront à partir en vacances autonomes ou à financer un projet à caractère culturel ou sportif, huma-

nitaire ou environnemental présentant un intérêt général. Là encore, il ne suffit pas d'en faire la demande mais de défendre son projet...

Renseignements, aide et dépôt de candidature :
Espace Jeune (derrière l'Escale)
place Michel Couëtoux. Tél. : 04 76 29 80 54
sur rendez vous ; ouvert au public le mercredi de 13h30 à 17h.



Lors de la réception officielle en mairie, le maire Christophe Ferrari félicite les jeunes lauréats

JEUNES ET SUR LES DEUX PLUS HAUTES MARCHES DU PODIUM

On les appelle « juniors » pour dire leur précocité, dans le champ de la vie associative généralement peu occupé par cette tranche d'âge. Les « juniors associations » sont au nombre de trois ⁽¹⁾ à Pont de Claix, le fait est déjà remarquable. Cela n'aurait pourtant pas suffi pour que l'organisme de protection sociale de l'agriculture (Mutualité Sociale Agricole, MSA) les distingue comme elle vient de le faire : Culture et sport des jeunes de Taillefer (CSJT, moyenne d'âge 16 ans) et sa cadette No Squat ont en effet sous l'égide de leur tutrice de l'Escale, l'espace « jeunes » de la ville de Pont de Claix, répondu à un appel à projets dont ils ont remporté les deux premiers prix : un chèque de 1500 euros pour le projet « Témoins du temps » porté par CSJT, qui vise à faire tomber les barrières générationnelles par une présence et un travail auprès des personnes âgées de la résidence Irène Joliot Curie ; un chèque de 1000 euros pour le projet « Les potagers du cœur » porté par les plus jeunes de No Squat qui s'intéressent de près aux jardins collectifs. Les deux prix ont été décernés lors d'une cérémonie officielle en présence du maire, Christophe Ferrari, du conseiller municipal délégué à la jeunesse Maxime Ninfosi et les délégués départementaux de la MSA qui vont présenter les projets à la compétition nationale.

(1) MUSC (Mouchelette Union Solidarité Cameroun) en plus des deux citées dans cet article

Police municipale : tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- la bonne application des arrêtés municipaux ;
- le relevé des infractions routières ;
- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales.

A VOTRE SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00
fermeture pour vidange du 14 avril au 2 mai 2013

Résidence et service personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30 et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs le 2ème lundi du mois de 10h30-12h30 à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et dernier vendredi du mois permanences les vendredis sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux de la bibliothèque toujours sur rendez-vous au 04 76 29 80 62, de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous le mercredi à partir de 9h, au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans : 04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :
Alain Soler - 06 76 51 15 65
Maurice Alphonse - 06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.



Pont de Claix ville hôte des championnats d'Europe de rugby des moins de 18 ans

La compétition, organisée par le Comité des Alpes de rugby, se déroulera du 22 au 30 mars, sur plusieurs communes de la région

Pont de Claix sera ville hôte de l'équipe de Suède, et accueillera également deux matchs le mardi 26 mars. Le premier, à 17h, opposera les perdants des rencontres Allemagne-République tchèque et Espagne-Suède. Le second à 19h verra se rencontrer les gagnants de ces mêmes matchs. Parallèlement, tout au long de la semaine, le stade des 2 Ponts sera le terrain d'entraînement de

l'équipe suédoise, les 22, 25 et 28 mars de 10h à 12h, et les 21, 22, 25, 27 et 28 mars de 18h à 19h. Un intervenant de l'US 2 Ponts proposera des animations découverte du rugby le jeudi 28 et le vendredi 29 dans le cadre scolaire et périscolaire. Enfin les finales se dérouleront au stade des Alpes à Grenoble le samedi 30 mars, à 14h (petite finale) et 16h (grande finale). Les places peuvent être achetées grâce

au code promo du club pontois, US 2 PONTS. Le club ayant contribué à vendre le plus de places verra son école de rugby récompensée : les petits pourront accompagner les équipes finalistes, être ramasseurs de balles ou porte-drapeaux lors des finales au stade des Alpes.

Fête des scènes !

Il y a près de 20 ans, une vingtaine de théâtres en Rhône-Alpes se sont réunis en un collectif appelé « le groupe des 20 ».

Ces théâtres forment un maillage de salles de spectacles avec une offre très large pour le public et un espace important de création et de diffusion pour les artistes. L'Amphithéâtre de Pont de Claix en fait partie et a fortement contribué à son développement sur la base de valeurs partagées (exigence, engagement, concertation sur les projets,...) et d'événements portés par tous. Théâtre, musique, danse, cirque, art de la rue, spectacles pour le jeune public... tous les styles ont droit de cité dès lors que la qualité est au rendez-vous. « En Scènes ! » est une fête de la création artistique dans tous ces lieux : 10 jours de spectacles, d'actions culturelles, de rencontres, ouverts au plus large public, dans une volonté de mettre en contact les artistes d'aujourd'hui avec les habitants d'un large territoire. Elle montre l'éventail de ce que

ces théâtres produisent ou accueillent de meilleur, elle aura des repercussions dans chacun des théâtres concernés et à Pont de Claix, le mercredi 20 mars (à 9h, 10h30 et 15h) avec la création S-CATéNàTI (Déchaînés du Scarlattine teatro dans le cadre de la semaine de la petite enfance "1,2,3, ... Grandir à petits pas" (voir ci-contre). Découvrir le théâtre autrement est également la proposition que fait dans le cadre de cette journée toute l'équipe de l'Amphithéâtre en proposant à partir de 16h une visite de l'équipement suivie d'un goûter ; à 17h Jean Emmanuel Belot qui est intervenu dans les écoles et a aussi formé un groupe d'amateurs en vue du spectacle « Ailleurs commence ici » se produira sur le parvis de l'Amphithéâtre d'où s'élèveront à 18h des ballons lâchés en même temps depuis les 26 scènes du groupe des 20 vers le ciel...



Spectacle jeune public
à l'Amphithéâtre,
du 20 au 22 mars.
Tél. : 04 76 99 83 77

OFFICIEL

■ COMMÉMORATION
DU CESSER LE FEU EN ALGÉRIE

Mardi 19 mars, à 17h15.
Monument aux morts du Parc Borel.

■ RÉUNION PUBLIQUE

« Ligne 13 » en présence de Michel Issindou, président du SMTC, Renzo Sulli maire d'Echirolles et Christophe Ferrari maire de Pont de Claix.

Jeudi 4 avril à 18h, Maison de l'habitant.

■ CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 avril à 20h30 en salle du conseil, Ter étage mairie.

■ RÉUNION DE CONCERTATION

Organisée par le SMTC, sur l'arrivée du tram A.

Jeudi 18 avril à 18h30 à l'école élémentaire Jean Moulin.

■ JOUR DU SOUVENIR

Cérémonie pour le souvenir de la déportation.

Dimanche 28 avril, 11h, Stèle des fusillés.

MUSIQUE

■ AMBIANCES NORDIQUES :
DÉCOUVERTE MUSICALE

Tout public à partir de 12 ans.
Vendredi 29 mars à 20h à la Bibliothèque Aragon. Rens. : 04 76 29 80 95

■ DJÂNÂN [CRÉATION]

Par Renaud Garcia – Fons et l'Ensemble Razbar (France / Allemagne / Iran). A 20h à l'Amphithéâtre mardi 16 avril.

Billetterie : 04 76 99 83 77

SORTIES ET ANIMATIONS

■ FOIRE AU BOUDIN
ET VIDE-GRENIER

Organisé par la section Sports mécaniques de l'ASPF. Dimanche 17 mars de 6h à 20h, place Salvador Allende. Rens. : 04 76 98 10 76

■ GOÛTER DE PRINTEMPS

Le club du temps libre offre à tous ses adhérents le goûter de printemps.
Jeudi 21 mars. Inscription à Beau Site jusqu'au 14 mars les mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30.

■ LOTO DE PRINTEMPS

Organisé par l'UNRPA.
Mardi 26 mars à 13h30 au foyer municipal. Rens. mardi et vendredi 13h30 à 17h, Beau Site, av. A. Girard.

■ CARNAVAL

Sur le thème « terre d'ici, terre d'ailleurs » 2 départs de défilés à 14h : place S. Allende et centre social Jean Moulin. Musique, animations, podium ...
Samedi 30 mars.
Rens. : 04 76 29 80 59

■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Du 4 au 12 avril.

■ VIDE-GRENIER

Organisé par l'école maternelle Jean Moulin. Samedi 13 avril.

■ JOURNÉE PRÉVENTION
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Organisée par conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD Pont de Claix et Claix) avec la participation de la gendarmerie et de la prévention routière ; nombreuses animations et démonstrations en lien avec la prévention routière et la sécurité des piétons.

Parking de l'Amphithéâtre, mercredi 24 avril à partir de 14h.
Rens. : 04 76 29 80 65

■ VIDE-GRENIER

Organisé par l'Ass'dem.
Mercredi 1^{er} mai sur le parking de l'Amphithéâtre.
Rens. : 06 24 97 60 31 - 06 81 96 62 87

THÉÂTRE COCCINELLE-
MARIONNETTES

TARIFS THÉÂTRE COCCINELLE :
7,80€ (enfant ou adulte), 6,80€ (tarif réduit, cartes Alices et TTI), 68€ (carte famille de 10 entrées).

■ GRIBOULLI

Pour les enfants de 2 à 5 ans, par la C^o Gérard Billon-Tyrard et le Théâtre Coccinelle.

Mardi 23, mercredi 24, jeudi 26 et vendredi 28 avril.
À 15h et 16h30, au Foyer municipal.
Rens. : 04 76 46 21 71

SPORT

■ PÉTANQUE

Championnat de l'Isère doublette hommes (et femmes le dimanche 7) organisé par l'amicale bouliste des Îles de Mars (ABIMPC).
Samedi 6 et dimanche 7 avril.
Rens. : 06 89 84 87 26

■ CHALLENGE ROBER JOT

Organisé par le Club bouliste pontois, mercredi 17 avril de 13h30 à 19h sur le terrain rue de la Fraternité. En cas de mauvais temps, repli au Boulodrome des 2 Ponts.

■ NUIT DES ARTS MARTIAUX

3^e édition, organisée par l'Ass'dem, avec le soutien de la ville de Pont de Claix, la participation de nombreuses associations.
Jeudi 18 avril de 19h30 à 22h30, gymnase Victor Hugo.
Rens. : 06 24 97 60 31

THÉÂTRE

■ KOSM [BALLET MANIPULATOIRE
POUR CERCLES ET CORPS]

Par la C^o La Tournoyante – Simon Carrot (Charnas).
A 20h à l'Amphithéâtre jeudi 28 mars.
Billetterie : 04 76 99 83 77

1, 2, 3...

GRANDIR À PETITS PAS

16 > 22 MARS 2012

PONT DE CLAIX



EXPOSITION POMELO, L'ÉLÉPHANT ROSE

Il n'est pas plus gros qu'un radis, et il vit au jardin: Pomelo, l'éléphant rose sait rêver, se poser des questions, partager, s'amuser et aimer. Une exposition ludique sur cet animal fantasmagorique, pour goûter avec les plus jeunes les questions essentielles de la vie et découvrir quelles passent parfois par les plus petites choses ! Une exposition montée autour de l'histoire d'un petit éléphant rose, sorti tout droit de l'imagination non éméchée de ses auteurs!

Une présentation destinée aux plus jeunes lecteurs. Ceux-ci pourront partager le bonheur de Pomelo dans un espace lecture reconstitué sous la forme du jardin du petit pachyderme, rêver et lire avec lui sous les pissenlits. Ils retrouveront à travers une centaine d'illustrations originales de Benjamin Chaud réparties selon 12 grands thèmes, les réflexions poétiques et philosophiques de Ramona Badescu par la trompe et les pensées du petit éléphant. »

Vernissage le samedi 16 mars à 11 h 30 aux Moulins de Villancourt.

• Du samedi 16 au samedi 23 mars inclus, de 14h à 18h

Moulins de Villancourt, 83 cours Saint André, entrée gratuite et sans inscription préalable ; Les structures d'accueil petite enfance et les écoles peuvent avoir des créneaux réservés en matinée pour un accueil de groupe.

Renseignements : 04 76 29 80 59

■ AMOUR ET PIANO [CRÉATION]

D'après le texte de Georges Feydeau, par Marie Potonet (Grenoble).
A 20h à l'Amphithéâtre mercredi 3 avril.
Billetterie : 04 76 99 83 77

■ AS YOU LIKE IT

Par nom'na – Catherine Riboli (Hautefort).
A 14h à l'Amphithéâtre mardi 9 avril et à 20h mercredi 10 avril.
Billetterie : 04 76 99 83 77



VIRGINIE DECHENAUD

A 27 ANS. PONTOISE
DEPUIS PEU, ELLE EST
SURTOUT CONNUE POUR
SA « CARRIÈRE » DE MISS.
RENCONTRE AVEC UNE
JEUNE FEMME QUI NE SE
CONTENTE PAS D'ÊTRE
JOLIE.



Il était une fois... un conte de fée

Au départ, c'est « *un rêve de petite fille* ». Les jolies robes, l'ambiance... Virginie Dechenaud, alors étudiante en communication dans une école privée, s'inscrit au concours « *comme ça, pour voir* ». En 2008, elle termine 2^{ème} Dauphine de Miss Dauphiné puis 4^{ème} Dauphine de Miss Rhône-Alpes. En octobre 2009, elle est élue Miss Rhône-Alpes. S'ensuit un mois de préparation en Martinique puis à Nice, durant lequel les candidates apprennent « *les chorégraphies pour le show* ». Décembre 2009, soirée d'élection de Miss France, Virginie termine 1^{ère} dauphine de Malika Ménard. A La Frette, son village d'origine, la mairie a sorti banderole et écran géant pour encourager la jeune Iséroise. Quelques mois plus tard, elle s'envole pour la Chine pour postuler à l'élection de Miss Monde (Malika Ménard est de son côté candi-

date à Miss Univers). Elle y passe un mois, entre voyage et préparation : « *on était 120 filles de cultures différentes, c'était très enrichissant* ». Résultat : elle fait partie du top 25.

De retour en France, elle enchaîne les manifestations sur lesquelles la présidente du Comité Rhône-Alpes l'envoie. Elle remet les lions du sport au Transbordeur, visite les enfants malades avec l'association Rêves, se rend au salon de la noix à Vinay. C'est là qu'elle rencontre André Vallini, président du Conseil général. Il cherche une attachée de presse, elle est diplômée depuis juillet 2010 et n'est pas tentée de continuer le mannequinat. Elle postule, est prise à l'essai, est embauchée. Mises à part les expériences pendant ses études en alternance, il s'agit de son premier emploi : « *je suis l'intermédiaire entre le Conseil général et les médias* ». Vic-

time de préjugés liés à son expérience de Miss, elle a dû « *encore plus que les autres, faire ses preuves* ».

Entre Pont de Claix
et Virginie Dechenaud :
une histoire de rencontres

C'est en tant que Miss Rhône-Alpes qu'elle participe à la nuit de l'eau à Flottibulle. Elle y fait la connaissance du maire Christophe Ferrari. Par ailleurs, la styliste qui s'occupe de ses tenues cette année-là habite rue Marcelline. Quand Virginie et son compagnon se mettent en quête d'un logement « *pas loin de Grenoble et dans un coin calme* », ils ont un coup de cœur pour une maison dans le centre Bourg. Virginie et sa fille April fréquentent toujours Flottibulle, la petite est gardée par une nounou pontoise, et le marché dominical n'a pas de secret pour elles ●

GROUPE MAJORITAIRE

Le prolongement de la ligne de tramway A en direction de Pont-de-Claix / Flottibulle est acté et sera réalisé pour 2017, une réunion publique sera organisée en mars 2013 sur le secteur Grand Gallet. Nous souhaitons rappeler que cette extension prévue depuis plus de 15 ans dans le cadre du PDU (Plan de Déplacement Urbain) n'avait jamais fait l'objet d'une décision du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun), en clair l'ancienne municipalité ne s'était jamais battue pour l'obtenir. Ce prolongement pourrait s'avérer d'autant plus pertinent qu'il créerait un mail-

lage entre la ligne A (gares ferroviaires d'Echirolles et de Grenoble) et la future gare multimodale de Pont-de-Claix (sur le site de l'ancien garage aujourd'hui détruit) Ce maillage serait également judicieux avec la ligne d'autobus n°1, la plus fréquentée du réseau, puisque ce prolongement permettrait d'atteindre le cours Saint-André emprunté par les véhicules de cette ligne, dans l'attente du prolongement de la ligne E. Le coût estimé de ce prolongement est de 30 millions d'euros pour environ 1km, distance manquante entre le terminus actuel et le centre aquatique Flot-

tibulle (avant les rails du chemin de fer), via le rond-point de l'Industrie et l'avenue général de Gaulle qui longe le quartier de Grand Gallet à Pont-de-Claix. Cet investissement pourrait être couvert en grande partie par les économies réalisées sur la construction de la ligne E, construction actuellement inférieure de 20 millions d'euros aux prévisions du SMTC. Pour faire avancer notre ville les incantations ne suffisent pas, les élus de la majorité « se bougent » dans toutes les instances où ils sont présents.

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

La politique familiale n'est pas une variable d'ajustement
Le gouvernement entraîné dans une spirale de toujours plus d'austérité, fait pression sur le Haut conseil à la famille avec comme objectif l'équilibre des comptes de la branche Famille. Nous apprenons avec consternation que les pistes de réflexion retenues pourraient être les suivantes : soit rendre impossibles les prestations familiales, soit les rendre accessibles sous conditions de ressources. Le caractère universel, fon-

dement même de la politique familiale, serait donc ainsi remis en cause. L'avenir de la branche Famille est de fait menacé car le MEDEF, en embuscade, réclame depuis des années que son financement ne soit plus opéré par les cotisations sociales. Il est strictement impossible de prévoir un retour à l'équilibre des comptes de la branche Famille, tout en prévoyant d'accroître encore les exonérations patronales de cotisations, comme prévu dans l'Accord national interprofessionnel mino-

ritaire du 11 janvier 2013. La politique familiale n'est pas une variable d'ajustement.
Le vrai courage politique n'est pas d'alourdir la fiscalité des foyers fiscaux via la politique familiale mais d'aller jusqu'au bout d'une justice sociale, en taxant les revenus financiers et en instaurant la tranche à 75%.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAI

La crise est là depuis 2008 et malheureusement se poursuit.
Pour l'État : Réduire son train de vie et ses dépenses avec refonte du secteur public, ou augmenter les charges et impôts des français ?
Que constatons nous :
la défiscalisation des heures supplémentaires
diminution des retraites de 0,3 % et non revalorisation en fonction de l'inflation, non revalorisation des bases d'imposition pour tous, augmentation de la redevance T.V. et importante augmentation de toutes les énergies
il se prépare la fiscalisation des allocations familiales ? Il se prépare l'augmentation de la CSG pour les retraités ?

Il se prépare la suppression de l'abattement de 10% pour la base d'imposition des retraités ?
soit encore des baisses de pouvoir d'achat pour tous.
Et pendant ce temps-là, les plans sociaux se poursuivent, le chômage augmente, la croissance stagne.
Les étrangers comme Mital, qui cependant fournit du travail à quelques 20000 salariés en France, et les français qui fuient le pays sont montrés du doigt par notre gouvernement.
Les investisseurs ne sont plus attirés par notre pays, notre Président cherchant toujours une solution à la taxe de 75%, annulée par le conseil constitutionnel pour les riches, créateurs de

travail, le gouvernement a monopolisé pendant dix jours et nuits les députés pour traiter un problème gai. Il s'apprête à faire de même avec le vote des étrangers, alors qu'il n'y a pas réciprocité dans leurs pays, deux problèmes non urgents à traiter
et pendant ce temps là, la refonte du service public est absente
Il y a cependant urgence à traiter le problème du travail.
le gouvernement est-il capable de mobiliser les députés dans les mêmes conditions que pour les gais pour que les français accèdent à l'emploi ? A chaque Pontois de se déterminer

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

Nous sommes interrogés sur les prochains travaux du Centre Bourg, de la place Salvador Allende, du quartier Taillefer-Marcelline.
Il est difficile d'émettre un avis construit sur un projet qui n'a pas fait l'objet d'une présentation en Conseil Municipal dans une ou plusieurs versions.
Si la nécessité de re-dynamiser les commerces de la place, de réfléchir à la circulation, aux parkings, à la place des services publics municipaux, à la proximité des transports publics (trains et bus) est

importante, nous demandons l'engagement d'un débat réel avec l'ensemble des acteurs concernés.
Nous avons déjà fait des propositions, lors de réunions, sur une gare dans le sud vers le stade, l'avenir du parking relais, l'amélioration des différents carrefours, etc...
Nous sommes toujours dans l'attente d'être écouté ?
Pour nous, les simulacres de concertation de l'équipe majoritaire ne nous conviennent pas.

Faire croire, lors de «pseudo réunions», que l'on va construire ensemble, être écouté voire entendu ne reflètent pas le vécu de nombreux Pontois et Pontoises.
Une preuve, nous venons d'apprendre, par la presse locale, l'état d'avancement du projet de Cité des arts et des sciences. Ce projet du Maire n'a jamais fait l'objet d'informations alors que, financièrement, il ne sera pas sans incidence sur le budget de la ville.

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES

En rouge et noir cent ans plus tard

Union Sportive des 2 Ponts fête en 2013
son centenaire, presque 10 ans après l'avoir fait
une première fois

Selon un article du bulletin municipal de Pont de Claix paru en février 1965 (1) le club se constitue bien en 1904 autour de cette pratique quasi inconnue dans nos régions qu'est le rugby, mais c'est en 1913 que dans le but de contribuer au « développement physique et moral de l'homme par l'application rationnelle de la gymnastique, du tir et des exercices militaires » les statuts en sont connus. Le quotidien local (2) rapporte que l'article 2 desdits statuts stipule l'interdiction de discuter de politique ou de religion au sein de l'association et l'obligation de suivre le convoi funèbre d'un membre décédé... On peut ici mesurer l'évolution de la notion de liberté au fil du temps. Ce fil nous conduit lorsqu'on le remonte à l'année 1873 qui voit apparaître en France la première fédération sportive : l'Union des sociétés gymnastes, alors qu'en 1887 se crée l'Union des sociétés françaises de course à pied. Les clubs sont de plus en plus nombreux et il leur devient nécessaire de se regrouper en fédérations pour la réglementation des pratiques et l'organisation des compétitions. La loi sur les associations de 1901 va amplifier ce mouvement. C'est en 1921 que les clubs de rugby répandus surtout dans le sud-ouest du pays, se dotent d'une fédération.

Les débats font les lois

On doit la « loi sur le contrat d'association » (plus couramment appelée loi 1901) à Pierre Waldeck Rousseau, ministre de la III^{ème} République : ses deux piliers en sont le bénévolat et le désintéressement ; elle consacre le droit qu'a tout citoyen de s'associer sans autorisation préalable. C'est dire que jusque-là, ce n'était pas le cas. Cette loi vient en effet en contredire une autre : en 1791, le député Le Chapelier est l'auteur d'un texte qui interdit les organisations ouvrières, les communautés d'exercice collectif de professions (corporations) mais aussi les rassemblements d'ouvriers et paysans ainsi que le compa-

gnonnage « Elle interdit de fait, commente le collaborateur à l'encyclopédie libre que l'on trouve sur internet à propos du texte devenu loi, les grèves et la constitution des syndicats au cours du siècle suivant, mais aussi certaines formes d'entreprises non lucratives comme les mutuelles. Elle ne visait ni les clubs patronaux, ni les trusts et ententes monopolistiques qui ne furent jamais inquiétés ». Elle aura des conséquences destructrices dramatiques qui restent assez méconnues.

Qui sont les premiers ?

C'est dans ce contexte de débats - qui ne sauraient se départir de cette autre loi qui en 1905 fait grand bruit, sur la séparation de l'Église et de l'État, qu'il convient de resituer l'apparition en 1904 d'un club de rugby dans la toute neuve commune de Pont de Claix, créée en 1873 soit un an après le premier club de rugby en France ; Le HAC (Le Havre Athlétique Club) voit en effet le jour en 1872 avec une section « combinaison » mi-foot mi-rugby tel qu'on le pratique alors outre Manche... et particulièrement dans la ville de Rugby, située

entre Oxford et Cambridge ; c'est à elle que le sport d'aujourd'hui doit son nom, parce qu'un étudiant de 16 ans y est devenu, selon la légende, le premier rugbyman de l'histoire. Une plaque est apposée sur le lieu même de « l'exploit », on peut y lire : « Cette pierre commémore l'exploit de William Webb Ellis, qui avec un joli mépris pour les règles de football telles qu'elles étaient jouées à son époque, le premier prit la balle dans ses bras et courut avec, ce qui donna naissance à la caractéristique distinctive du jeu de rugby. A.D. 1823 ». La première équipe nationale se constitue en France en 1906 : saura-t-on jamais qui, comment et pourquoi des hommes à Pont de Claix (il faudra attendre quelques décennies pour que les femmes s'y mettent) se sont ainsi intéressés à un sport si neuf et, surtout, dont la pratique était si peu répandue dans la région ? ●

(1) consultable au service des archives municipales
(2) le DL jeudi 4 mars 2004

Union sportive des deux Ponts : RUGBY



Équipe fanion, Union Sportive des Deux Ponts, Rugby.

L.U.S.P. a été créée en 1904 pour pratiquer le rugby, sport presque inconnu dans notre région. Son siège est à la mairie de Pont-de-Claix. En 1912, une section gymnastique fut adjointe. Cette société groupait à cette époque tous les sportifs de la commune.
Son premier palmarès fut : sous-champion des Alpes en 1908. En pleine évolution depuis cette date, elle dut se mettre en sommeil pendant la grande guerre de 1914-1918. Elle reprit ses activités après cette dure épreuve jusqu'en 1930.

C'est seulement en 1959 que nous revîmes avec plaisir les « rouge et noir » sur le Stade de l'avenue de Ville.
En 1962, son équipe fanion enleva le titre de champion des Alpes, 4^{ème} série.
Actuellement sont groupés autour de six couleurs 60 sociétaires avec : deux équipes engagées en championnats.
La composition de son bureau est la suivante :
Président : M. Loffredo Jacques.
Secrétaire : M. Garnier Michel.
Trésorier : M. Gontard Michel.

| | | | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Faisait des paires | Travers de porc | Prêt à monter | Air du poète | Fréquentes | Transe ibérique | Clé du PC |
| Membres durs | Font bonne mine | Images | Mord les planches | Roule des pales | Déchiffré des lettres | |
| | | | | | Endormeuse | |
| À la gomme | | | | | | |
| Film populaire | | | Liées dans le désordre | | | Unité de rafale |
| | | | Élément de page | | | |
| Fractions de multiplication | A fait passer la pilule | | | | | Gros ongulés |
| | Kif-kif chez les Grecs | | | | | |
| | | On y a perdu la boule | Prêtes à marier | Étalé en vrac | | |
| | | | | Bourreau de tabac | | |
| Fait des avances | | | | | | Lâche les gaz |
| | | | | Pris en sandwich | | |
| Éclat de rire | Tappe dans les noix | | Boulet de court | | Possessif | Opposé à la gauche |
| Étapes de tour | | | Éprouvés | | | |
| | | | | Pagaïlle dans le radé | Raccourci scolaire | |
| | | | | | Coup du sort | |
| Tire ou pointe | Crème pour pédaler | | | | Mot pour mots | |
| | Ferré pour chanter | | | | | |
| | | Poisson | | | Fait l'innocent | Doublées en queue |
| | | Sombre héros aimant Tille | | | | |
| Mettent en vase | | | | | Marqué en cage | |
| Les fleurs du mâle | | | | | | |
| | | | Descendus | | | |

Solution page 2

CD DVD BD
BOUQUINS

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

+ www.biblio.sitpi.fr**CD****Ba Cissoko** : Nimissa (Cristal records, 2012)

Marseillais, le maître de la kora d'origine guinéenne puise à différentes sources d'inspiration telles que reggae, afrobeat, funk... pour un album aux sonorités à la fois universelles et résolument africaines.

ROMANS

L'étrange affaire du pantalon de Dassoukine
de **Fouad Laroui** (Julliard, 2012)

Ecrivain francophone et néerlandophone d'origine marocaine, Fouad Laroui vit à Amsterdam ou il enseigne l'économie. Il nous offre ici un recueil de 9 nouvelles bourrées d'humour sur l'un de ses sujets favoris : le choc des cultures et les stéréotypes.

La décapotable rouge de **Louise Erdrich**

(Albin Michel, 2012) Traduit de l'américain
Un recueil de 19 nouvelles qui parlent du Dakota du Nord et en particulier des indiens Chippewas.

La faille souterraine et autres enquêtes
de **Henning Mankell** (Seuil, 2012) Traduit du suédois

Dans son roman « l'Homme inquiet » Henning Mankell a mis fin à une longue série consacrée au commissaire de police Kurt Wallander. Les nostalgiques pourront retrouver leur héros dans ce recueil qui raconte les cinq premières enquêtes de Wallander.

Les attaques de la boulangerie

de **Haruki Murakami** (Belfond, 2012) Traduit du japonais
Deux courts récits à l'humour décalé, agréablement illustrés par la Berlinoise Kat Menschik.

PONT DE CLAIX POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

le service public,

**POUR
LE SPORT ET LA CULTURE**

OBJECTIF LIRE / 72 000 DOCUMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE / 97 000 BAINEURS À FLOTTIBULLE / 4500h DE SPORT & 1260h DE MUSIQUE DANS LES ÉCOLES / 50 LEVERS DE RIDEAUX À L'AMPHITHÉÂTRE / DES EXPOS AUX MOULINS / 6 STADES, 3 GYMNASES, 1 BOULODROME, DES TENNIS COUVERTS / PRÈS DE 200 000 EUROS PAR AN POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES.